



CIRCULAIRE N° 01072

DU 22 mars 2005

Objet : Journal de classe de l'enseignement primaire.

Réseaux : CF

Niveaux et services : FOND (Prim/Ord)

Période : à partir de l'année scolaire 2005-2006

Aux Directrices et Directeurs des Ecoles fondamentales autonomes de l'Enseignement organisé par la Communauté française

Aux Préfètes et Préfets des Etudes, Directrices et Directeurs des établissements de l'enseignement secondaire organisé par la Communauté française qui comportent une section fondamentale annexée

Aux Directrices et Directeurs des Ecoles fondamentales annexées de l'Enseignement organisé par la Communauté française

Pour information

Aux membres des Services d'Inspection

Aux Directions des Centres psycho-médico-sociaux organisés par la Communauté française

A la FAPEO

Aux organisations syndicales du personnel enseignant

Autorités : Dir. Gén. Adj.

Signataire(s) : Jean STEENSELS

Gestionnaires : Service général des Affaires pédagogiques et du Pilotage du réseau d'enseignement organisé par la Communauté française

Personnel(s)-ressource(s) : David MAIRE, rue du Commerce 68A, 1040 BRUXELLES

Référence facultative :

Renvoi(s) :

Nombre de pages : 2

Téléphone pour duplicata : 02/500.48.54

Mots-clés : journal - classe - primaire

Bruxelles, le

Objet: Journal de classe de l'enseignement primaire organisé par la Communauté française.

Madame la Préfète des Etudes, Monsieur le Préfet des Etudes,
Madame la Directrice, Monsieur le Directeur,

Madame la Ministre-Présidente a décidé de maintenir le journal de classe de l'enseignement primaire dans sa forme actuelle. Cet outil de communication avec les parents, commun au réseau de la Communauté française, est en effet un outil pédagogique performant.

J'attire cependant votre attention sur le fait qu'à partir du 1^e septembre 2005, en vertu de l'article 100 du Décret *Missions*, le journal de classe de l'enseignement primaire devra être remis gratuitement aux élèves.

Le Centre technique et pédagogique de la Communauté française de Frameries prendra contact très prochainement avec vous pour connaître le nombre d'exemplaires qui vous est nécessaire et vous adressera la facture en conséquence.

Je vous remercie.

Le Directeur général adjoint,

Jean STEENSELS